

*LA VILLE DE COURBEVOIE*  
**HAUTS-DE-SEINE**  
**(85 322 HABITANTS)**

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE OU CONTRACTUELLE

POUR SON SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

**UN-E ANIMATEUR-TRICE DU KIOSQUE EN SCENE**

CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS-ES ADMINISTRATIFS-VES OU DU PATRIMOINE

**MISSIONS** : Sous l'autorité hiérarchique de la directrice des affaires culturelles, vous serez notamment chargé-e de :

- accueillir les artistes inscrits-es à la programmation de la saison en cours (gestion des loges et du catering, prise de photos, réponse aux différentes attentes des artistes, catering),
- animer le Kiosque en présentant sur scène les artistes et en communiquant sur la programmation du lendemain et du week-end suivant,
- assurer la médiation auprès du public en répondant aux questions et garantissant un accueil de qualité pendant les concerts,
- veiller à la bonne organisation et à la mise en place des concerts (installation des chaises, petite maintenance de la scène, mise en place du matériel technique en lien avec les techniciens-nes son),
- établir le bilan de chaque concert (points positifs, points à améliorer, nombre de spectateurs-trices),

**PROFIL :**

- Connaissance de la pratique des métiers de la culture ou de la communication en lien avec le secteur du spectacle vivant et des musiques actuelles,
- Connaissance des collectivités territoriales et/ou sensibilité pour les valeurs du service public,
- Capacité à s'exprimer face à un public,
- Rigueur et sens de l'organisation,
- Sens de l'autonomie,
- Ponctualité et dynamisme,
- Qualités relationnelles indispensables

**HORAIRES :**

Les samedis et dimanches de 14H00 à 19h00, du 16 mai au 13 juillet inclus puis du 6 au 27 septembre 2020 inclus selon le calendrier transmis par le service des affaires culturelles.

Soit un total de 10 heures hebdomadaires sur la période indiquée, hormis sur les créneaux suivants :

- 21 juin : 19h00-23h00 (avec pause repas) : Fête de la musique,
- Kiosque électronique: 14h00-22h00 (avec pause repas) date à déterminer,
- 13 juillet : 15h00-23h00 (avec pause repas) : Bal du 14 juillet
- 27 septembre 9h-19h (avec pause repas) : Guinguette

Il n'y aura pas d'animation du 14 juillet au 5 septembre 2020 inclus.

Le calendrier de présence sera établi en fonction des disponibilités du/des vacataire(s) et des besoins du service.

**REMUNERATION** : Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Adresser candidature avec C.V. détaillé et lettre de motivation à :

**Monsieur le Maire**  
**Place de l'Hôtel de Ville**  
**92401 COURBEVOIE CEDEX**  
[recrutement@ville-courbevoie.fr](mailto:recrutement@ville-courbevoie.fr)